

Le problème

La ville est propriétaire de 3 bâtiments accueillant des écoles, élémentaires et primaires, construits dans les années 60, donc vétustes et énergivores. Le nouveau bâtiment doit être représentatif du quartier en pleine mutation et en pleine expansion

Votre solution innovante

L'école construite pour remplacer les anciennes se veut très performante écologiquement parlant, avec une labellisation « passif + » délivrée par l'organisme certificateur.

Les objectifs

Obligation de résultat dans l'obtention de la labellisation « passif + » du bâtiment nouvellement construit, qui devra donc produire plus qu'il ne consomme (réduction drastique des factures de fluides).

La description de l'innovation :

- **Qui :**

La ville d'Haubourdin et tous ses services opérationnels : achats, urbanisme, finances, services techniques, police municipale, jeunesse etc...

Partenaires : la région HDF pour l'utilisation du bois d'essence régional et des panneaux photovoltaïques [axe 1], la Métropole européenne de Lille pour l'aide financière à l'agrandissement des structures scolaires [axe 6], la Préfecture du Nord DDSP (Direction départementale de la sécurité publique) pour les exigences Vigipirate [axe 5], la maison de l'emploi de Lille pour la formation intégrée au chantier [axe 4]...).

- **Pour qui :**

Les élèves et leurs enseignants, les bénéficiaires et les encadrants des activités périscolaires, les membres des associations qui auront une salle au sein du nouveau bâtiment.

- **Quoi :**

Environnement : pour produire plus qu'il ne consomme, le bâtiment sera équipé d'une mini centrale photovoltaïque de 200 kWc (Kilowatt-crête) permettant de subvenir intégralement à ses besoins et même d'alimenter les bâtiments voisins.

La collectivité impose également le recours à des matériaux biosourcés dans la construction, dont 203 m³ de bois d'essence régional (du peuplier en l'espèce), en bardage et en charpente.

Social : le cahier des charges prévoyait un minimum de 3 000 heures d'insertion dans le cadre d'un MPGP (Marché public global de performance), avec une bonification lors de la notation des offres (critère d'insertion sociale) pour les candidats proposant davantage d'heures.

Juridique : la collectivité a utilisé les nouveautés de la législation de la commande publique à l'époque (01/04/2016) en étant une des 1ères à se lancer dans une PCN (Procédure concurrentielle avec négociation) en vue de l'attribution d'un MPGP, forme de marché la plus adaptée pour contractualiser les objectifs de performance avec le titulaire.

Formation/Ressources humaines : le cahier des charges impose que le chantier serve d'expérimentation au dispositif de la FIT/FIC (Formation intégrée au travail/au chantier). Un container est installé sur le chantier pour former les différents corps de métier sur le thème commun de l'étanchéité à l'air, ce qui améliore la coactivité et la qualité de la construction.

Sécurité : la ville a tenu compte du contexte sécuritaire actuel en travaillant dès l'origine avec la DDSP, l'EN (éducation nationale) et la PM (Police municipale) afin de limiter les possibilités d'intrusions, en totale conformité avec les PPMS (Plan particulier de mise en sûreté) et les exigences du plan Vigipirate.

Financement : de par son exemplarité, le projet a fait l'objet de financements par l'Etat (DSIL, Dotation de soutien à l'investissement local et FIPD, le Fond interministériel de prévention de la délinquance), le Conseil Régional (bois d'essence régional, PV, Photovoltaïque), la Métropole européenne de Lille (classes supplémentaires, PV), les CAF (mobilier), l'Agence de l'eau (gestion des EP).

- **Quand** :

Mi 2016 : Mise en place de l'équipe de projet, rédaction du préprogramme et du DCE pour désigner l'AMO (Assistant à maîtrise d'ouvrage). Début 2017 : rédaction du programme et du DCE pour désigner le titulaire du MPPG. Fin 2017 : lancement de la PCN.

Début 2018 : désignation de Sogea groupe Vinci + 7 co-traitants comme titulaire du MPPG et la phase étude (post APS) se poursuit.

Mi 2018 : en parallèle, la phase de démolition est lancée.

Début 2019 : la reconstruction commence pour une durée de chantier de 18 mois.

Septembre 2020 : inauguration des nouvelles écoles

Les moyens humains et financiers

Mise en place d'une équipe de projet : chef de projet, services techniques, jeunesses, informatiques, urbanisme, finances, PM, développement durable...

- **Budget** : Investissement 8 millions d'euros dont 7 millions pour le bâtiment (hors déconstruction, désamiantage et VRD).

L'évaluation de l'innovation

- Si 3 000 heures ont été contractualisées, c'est finalement plus de 5 500 heures qui ont été réalisées à ce jour.
- Les élèves ont été sensibilisés sur la nécessité que les bâtiments consomment moins à l'avenir et les usagers (enseignants, personnel d'entretien...) seront ensuite formés à la bonne utilisation quotidienne d'un bâtiment passif (autorégulant, donc il faut éviter d'ouvrir les fenêtres par exemple).
- Le titulaire gère l'exploitation du bâtiment pendant les 5 années qui suivent la livraison, avec des objectifs chiffrés à atteindre annuellement, sous peine de sanctions financières.

Le bâtiment devra obtenir le label « passif + » en produisant plus qu'il ne consomme, ramenant ainsi les factures de gaz et d'électricité à presque 0 euro, en plus d'alimenter également les bâtiments environnants.

3 Mots clés : Energie - Economies - Environnement